Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20261109-261109_01-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09/11/2026

Date de la convocation : 05/11/2026
Date d'affichage : 05/11/2026

Secrétaire de séance : Ombeline VIMONT

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de la Trinité Surzur, convoqué le cinq novembre 2026 s'est réuni, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Sandrine CADORET, Maire.

NOMS - Prénoms	Présents	Absents excusés	Pouvoirs à	NOMS - Prénoms	Présents	Absents excusés	Pouvoirs à
CADORET Sandrine	X			BENNAÏ Nasser	X		
GALLAIS Jean Luc	X			RYO Estelle	X		
AUDROIN Céline	X			LE GALLIC Séverine	X		
EON Arnaud	X			SAVEA Mickael	X		
VIMONT Ombeline	X			EON Charline	X		
LE QUINIO Henri	X			LE GALEZE Fabien	X		
LEOST Roger	X			PERON Jessica	X		
THEAUDIN Yves	X			RAVET Sylvain	X		
BREVET Valérie	X			BERTHO Maëlys		excusé	VIMONT
CADIO Dominique	X						

TOTAL MEMBRES	Présents	Pouvoirs	Votants
19	18	1	19

DELIBERATION N°261109_01 : MISE A JOUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Après quelques échanges informels lors d'un précédent conseil municipal, quelques ajustements ont été proposés dans la composition des commissions municipales :

- Simplification de la dénomination de la commission « Evènementiel, culture (dont médiathèque), artisanat et commerce, ressources humaines » en : « Evènementiel, culture (dont médiathèque), artisanat et commerce »
- Commission Evènementiel, culture, artisanat et commerce : ajout de M. Sylvain RAVET
- Commission Finances, vie associative, marchés à procédure adaptée (MAPA) : ajout de M. Mickael SAVEA
- Commission Affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, parentalité, petite enfance, communication : ajout de Mme Séverine LE GALLIC et suppression de M. Mickael SAVEA
- Le nombre de membres admis dans chaque commission est mis à jour dans le tableau ci-dessous.

Le conseil municipal est invité à valider la nouvelle organisation des commissions municipales précisée dans le tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20261109-261109_01-DE

COMMISSIONS MUNICIPALES – COMMUNE DE LA TRINITE-SURZUR Conseil Municipal du 9 Novembre 2026		
LIBELLE	**MEMBRES DU CONSEIL**	**Nombre de membres**
1 - Urbanisme, Services techniques, sécurité, cimetière	Jean-Luc GALLAIS, Nasser BENNAÏ, Séverine LE GALLIC, Sylvain RAVET, Yves THEAUDIN, Mickael SAVEA, Roger LEOST, Jessica PERON, Henri LE QUINIO.	9
2 - Evènementiel, culture (dont médiathèque), artisanat et commerce,	Céline AUDROIN, Séverine LE GALLIC, Estelle RYO, Nasser BENNAÏ, Jessica PERON, Ombeline VIMONT, Maëlys BERTHO, Valérie BREVET. **Sylvain RAVET**	9
3 - Finances, vie associative, marchés à procédure adaptée (MAPA)	Arnaud EON, Dominique CADIO, Sylvain RAVET, Charline EON, Jean-Luc GALLAIS, Fabien LE GALEZE. **Mickael SAVEA**	7
4 - Affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, parentalité, petite enfance, communication	Ombeline VIMONT, Charline EON, Céline AUDROIN, **Severine LE GALLIC,** Sylvain RAVET, Estelle RYO, Fabien LE GALEZE, Maëlys BERTHO.	8

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer le nombre des commissions municipales permanentes ainsi que leur composition ;

Considérant la nécessité de procéder à la création et à la composition des commissions municipales permanentes ;

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20261109-261109_01-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité à 19 voix pour, le Conseil municipal décide de :

D'ABROGER la délibération n° 2026-06-01 du 15 juin 2026 et précédentes portant la création et mise à jour des commissions municipales.

D'APPROUVER la liste intégrale des commissions municipales mises à jour ci-dessus.

Dit que le règlement intérieur du conseil municipal sera mis à jour par délibération au sein de son article 22 portant dénomination des commissions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Voté par 19 voix Pour, à l'unanimité

Ombeline VIMONT

Secrétaire de séance

P/ Sandrine CADORET,

Présidente de séance

MAIRIE DE LA TRINITE-SURZUR (MORBIHAN)

Le
Pour le Maire
Jean-Luc GALLAIS
Adjoint Délégué

Retour de préfecture tamponné le : / 11 / 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Trinité-Surzur, le
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.*